

LISTE DES DOGES

DE

LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

MAGISTRATS ANTÉRIEURS AUX DOGES.

Consuls envoyés par Padoue pour gouverner le port de Rialte.

Vers l'an 400 de l'ère chré- tienne.	}	GALIANO FONTANO.	Ils étaient consuls à Padoue, lors de la fondation de Rialte.
		SIMON GLAUCONIO.	
		ANTOINE CALVO. . .	
121.	}	ALBERT FALERIO . . .	C'est, selon quelques historiens, sous la magistrature de ceux-ci qu'il faut rapporter la fondation de Rialte; selon la <i>Chronique</i> manuscrite de Sivos, ils furent envoyés comme consuls à Rialte, en 421.
		THOMAS CANDIANO.	
		CONON DAULO (1).	
121.	}	MARIN LIMIO . . .	Consuls nommés la troisième année de la fondation de Rialte : ils devaient exercer pendant deux ans.
		HUGUES FUSCO . . .	
		LUCIEN GRAULO (2).	
		MARC AURELIO . . .	
		ANDRÉ CLOBIO . . .	Successeurs des précédents.
		ALBIN MORO	

Qui hos secuti sunt non reperio. (Sabellius.)

475. La suite des consuls manque. Viennent après eux les tribuns des diverses îles. François Sansovino dit, d'après Zéno, qu'en 505, le gouvernement fut confié à un seul tribun, ce qui dura soixante-onze ans; ensuite leur nombre fut de dix pendant cent trente ans;

(1) On croit que ce Daulo est la tige de la famille Dandolo.

(2) La *Chronique* de François Sansovino l'appelle Gavita. La *Chronique* manuscrite de Sivos dit Julien Guisto, Massimo Eleyiso, et Hugues Fosco.

et enfin ils furent au nombre de douze depuis 654 jusqu'en 697.

DOGES.

697. PAUL-LUC ANAFESTE, d'Héraclée. Vingt ans six mois de règne.
747. MARCEL TEGALIANO, d'Héraclée. Neuf ans.
726. URSE, massacré par le peuple, après un règne de onze ans. Suppression du dogat.

MAITRES DE LA MILICE.

Magistrats annuels.

757. DOMINIQUE LEO.
758. FÉLIX CORNICULA.
759. THÉODAT URSE, fils du dernier doge. Il fut réélu pour un an.
741. JULIEN CEPARIO.
742. FABRICE ZIANI, que d'autres nomment Jean Fabriciatio. Le peuple lui creva les yeux, et le déposa.

DOGES.

742. THÉODAT URSE, ancien maître de la milice. Treize ans. Il eut les yeux crevés, et fut déposé.
753. GALLA. Un an. On lui creva les yeux, et on l'exila.
756. DOMINIQUE MONEGARIO. Huit ans. On lui creva les yeux, et on l'exila.
764. MAURICE GALBAIO, d'Héraclée. Vingt-trois ans.
779. JEAN GALBAIO, fils de Maurice. Associé au dogat du vivant de son père, régna pendant neuf ans, conjointement avec lui, et seize ans après la mort de Maurice. Exilé.